

UN PACTE DE COMPETITIVITE A L'ALLEMANDE

La chancelière allemande serait-elle devenue une européenne convaincue, elle qui, au plus fort de la crise financière de 2010, avait longtemps tergiversé avant d'accepter le plan de soutien européen à la Grèce puis à l'Irlande ? Ou serait-elle en train de présenter la facture de la solidarité allemande à ses partenaires ?

Toujours est-il que le « pacte de compétitivité » qu'elle a proposé le 4 février dernier lors du Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement, avec le soutien très mesuré de Nicolas Sarkozy, peut être perçu comme un grand pas en avant vers une plus grande convergence économique de la zone euro, mais aussi comme une volonté d'aligner les économies européennes sur le modèle allemand. Parmi les projets de réformes concrètes figurant dans ce pacte, l'inscription de l'équilibre budgétaire dans les constitutions nationales, le recul de l'âge de la retraite à 67 ans, le contrôle de la politique salariale ou encore l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés, ont suscité de vives réserves de la part de nombreux pays qui s'insurgent contre ce « diktat franco-allemand ».

Les 27 se sont néanmoins quittés en réaffirmant une volonté commune d'aboutir, d'ici fin mars, à un plan global anticrise. Ils ont pour cela confié à Herman Van Rompuy, le Président du Conseil européen, la mission d'en définir le contenu, en vue d'un sommet spécifique de la zone euro, prévu début mars.

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne